

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Zero waste container

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Contexte: Certaines fractions recyclables et sèches peuvent être collectées ensemble dans un même conteneur. Ces fractions sont séparées sur une ligne de tri pour être réutilisées ou recyclées.

CONDITIONS

Autorisé:

- Bois non traité et traité (bois A et B):
 - Palettes, poutres, étagères, caisses
 - (parties de) tables, chaises, armoires, portes
 - Panneaux de particules ou de fibres, OSB, contreplaqué, MDF, panneaux durs ou souples
 - Bois laqué, peint ou verni
- Métaux ferreux et non ferreux: ferraille, inox, aluminium, cuivre
- Film d'emballage PEBD:
 - Film étirable et rétractable, sacs et manchons
 - Coloré et transparent
 - Max 5% du volume total de film à bulles ou papier bulle
- Plastiques durs mixtes
 - Seaux, caisses, mannes à linge, bacs, boîtes, pots de fleurs, palettes, pare-chocs voiture
 - Tubes en HDPE, PP ou PVC
 - Mobilier de jardin (chaises, tables)
 - Jouets en plastique (sans piles!)
 - Fenêtres (sans vitre), portes, volets (sans caisson), guillets en PVC
 - Bidons, fûts et IBC's (propres, sans étiquettes des pictogrammes de danger)
 - Plaques de toit polycarbonate / PPMA
- Papier et carton:
 - Sec, pur, blanc, coloré, imprimé ou écrit
 - Journaux, magazines, dépliants, livres, matériel publicitaire
 - Max 1% tubes

Interdit:

- Matériaux composites (p.e. chaise en bois+plastique), sauf s'ils sont démontés
- Matériaux avec une taille de pièce moins de 10 centimètres (non triables)
- Traverses de train, bois contaminés chimique ou imprégnés (bois C), bois frais, racines des arbres
- Appareils de refroidissement, appareils bruns, tubes cathodiques, détecteurs de fumée, bouteilles de gaz, piles
- Films laminé (alimentaire), film de construction/agricole, film contaminée (peinture, ciment, graisse)
- Isomo, sangles PP-PET, big bags, caoutchouc, thermodurcissables (résine polyester, bakélite), bioplastique (PLA)
- Tetrapack, papier peint, papier siliconé, papier métallisé, enveloppes, essuie-tout
- Autres déchets tels que P+MD, déchets résiduels, déchets verts, déchets alimentaires, verre, briques, KGA, etc.
- Matériaux humides

TERMES ET CONDITIONS

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser la cargaison concernée et / ou de facturer les frais supplémentaires résultant de la collecte du traitement. La liste «non autorisé» doit être considérée comme non exhaustive et ne sert qu'à clarifier certains flux non conformes qui nécessitent une attention particulière dans le contexte de cette catégorie de déchets. Ces accords de non-conformité aux conditions d'acceptation sont également toujours mentionnés dans les conditions générales de vente ajoutées à nos offres de prix.